

S'engager dans les Quartiers Prioritaires Politique de la Ville (QPV) de Carpentras

Constat

QPV

Les quartiers dits "prioritaires" de la politique de la ville (QPV) sont les territoires où s'applique une politique qui a pour but de réduire les écarts de développement au sein des villes.

Elle vise à restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers les plus pauvres et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Ces quartiers, qui subissent un chômage et un décrochage scolaire plus élevés qu'ailleurs, ont souvent des difficultés d'accès aux services et aux soins.

Constat national : peu d'alternance dans les QPV

Selon une étude du Céreq (2023), les jeunes issus des QPV accèdent moins fréquemment à l'alternance. Un quart d'entre eux n'ont aucun diplôme à la sortie des études. Ils sont pour 45 %, issus de l'immigration et pour 61 %, de familles défavorisées. Ces jeunes rencontrent de grandes difficultés à trouver un emploi. Compte tenu du rôle du diplôme sur le marché du travail, ils font face à des conditions d'insertion plus difficiles. Ceux ayant effectué leur dernière année en alternance se trouvent plus souvent en emploi trois ans après que les autres jeunes (respectivement 65 % contre 54 %). L'alternance atténuerait les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes issus des QPV. Dans ce contexte, le gouvernement vise « 80 000 jeunes apprentis issus des QPV par an d'ici 2027 ».

Une représentativité importante des QPV à Carpentras

- La CoVe compte quatre Quartiers prioritaires Politique de la Ville (QPV), concentrés à Carpentras : Amandier-Éléphants, Centre-Ville, Pous Du Plan et Quintine-Villemarie-Ubac-Le Parc.
- Près de 7 400 personnes habitent dans les QPV, soit environ 10 % de la population de la CoVe et un quart de la population de Carpentras.
- Les jeunes de moins de 25 ans représentent 36 % de la population des quartiers.
- 29 % de la population des quartiers est de nationalité étrangère et ce chiffre atteint 45 % pour le quartier de Pous Du Plan.



Des problématiques de précarité et d'insertion professionnelle très marquées

- Ces quartiers se caractérisent par une précarité marquée avec plus de 45 % de leur population vivant en situation de pauvreté. Ce taux atteint 71 % pour le quartier de Pous du Plan, le plaçant au deuxième rang des quartiers prioritaires les plus pauvres de France.
- L'insertion de jeunes est un enjeu important dans ces territoires. 36 % des jeunes entre 16 et 25 ans ne sont pas scolarisés dans le quartier de Quintine-Villemarie-Ubac-Le Parc (contre 22,5 % dans la CoVe).
- Un taux d'emploi des 15-64 ans en dessous de celui de l'agglomération.
- 1 500 demandeurs d'emploi (A, B, C) inscrits à Pôle emploi, soit environ 20 % des demandeurs de la CoVe et 38 % de demandeurs de Carpentras.
- 36 % des demandeurs ont un niveau de diplôme inférieur au CAP, contre 21 % dans la CoVe. Cette part atteint 54 % dans le quartier de Pous du Plan.

Source : Insee - Données sur les quartiers de la politique de la ville, 2023

Des dispositifs en soutien des population précaires

- Les publics des QPV de la CoVe bénéficient des dispositifs d'insertion professionnelle : Emplois francs, dispositifs « deuxième chance », Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA), Garantie jeunes, Parrainage pour l'emploi, Aide à l'embauche d'un jeune en Contrat Initiative Emploi (CIE Jeunes).

Les enjeux

- Permettre aux jeunes d'avoir **accès à un premier niveau de qualification**
- **Accompagner la (re)insertion des populations** sensibles et éloignées de l'emploi
- **Prendre en compte la précarité sociale** de ces populations et l'intégrer dans les nouveaux plans et actions d'aménagement des programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain

Pistes d'actions

1 Promouvoir l'alternance auprès des entreprises, des jeunes, des demandeurs d'emploi

- Visiter et informer les entreprises de Carpentras avec pour objectif de faire progresser le nombre d'entreprises qui recrutent en alternance un jeune issu des QPV.
- Sensibiliser les jeunes et les demandeurs d'emploi aux dispositifs d'alternance : Information collective avec la Mission Locale, Intervention dans les collèges, les lycées et l'Ecole de la Deuxième Chance (E2C).

2 Organiser en concertation, une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC) ou une Préparation Opérationnelle à l'Apprentissage (POA)

- POEC, par exemple, sur les métiers du commerce et/ou du service aux personnes.
- POA, par exemple, sur la découverte des métiers et de l'apprentissage.
- Intégrer dans les formations des modules FLE, Cléa et Cléa numérique.

3 Organiser un évènement Alternance dans un QPV

- Type de manifestation : forum des métiers de la proximité, Tour de France Opco EP... en lien avec les acteurs concernés : Conseil Départemental, Pôle Emploi, Mission Locale, entreprises, commerces ...
- Présenter les métiers dans le cadre de cet évènement.
- Réaliser des portraits de réussites : jeunes qui ont trouvé une solution emploi à la suite d'une formation.
- Promouvoir le dispositif Apprenti repreneur ou créateur d'entreprise.

Partenaires pressentis

La CoVe, Région Sud, Conseil Départemental, Rectorat, Pôle emploi, Mission Locale, Acteurs de l'insertion, Associations de commerçants, Organisations Professionnelles, Bpi France, Réseau Initiative, Délégation préfectorale à l'égalité des chances, Opco EP, autres Opco, Chambres consulaires, prestataires de formations, organisations professionnelles, E2C...